



Litige partage succession après clôture notariale

Par **Babas 34310**, le **23/09/2022** à **10:12**

Bonjour Maitre,

Je me permet de vous solliciter ,
Pour renseignements et conseils .

En effet , je suis actuellement en litige avec le veuf de ma Maman décédée, malgré la succession établie et clôturée par notaire ...

Le litige concerne le partage de la cession du véhicule de ma Maman.

Le veuf héritier et moi-même fils de la défunte, nous sommes mis d'accord sur un montant de cession...

Il se trouve que ce Monsieur a fais et bénéficié une reprise de ce vehicule par un concessionnaire , sans ma signature obligatoire,
Il a fourni au concessionnaire pour éviter ma signature , un testament de leg daté de mars [url=geo:0,0?q=2021]2021 , hors ce monsieur a renoncer à ce même testament en date d'octobre 2021, qui[url] est donc non valide ...et refuse donc toutes transactions de partage.

Maitre,
Quelle procédure est le plus adéquat à ce litige ?
Merci pour votre retour et vos bons conseils

Par **Visiteur**, le **27/09/2022** à **13:39**

Bjr Babas

Avez vous vu un avocat pour ce problème ?

C'est la meilleure solution pour arriver à vos fins, aur=tant pour le véhicule que pour le partage .